



Nouvelles de l'UNFPA au Burundi

Mensuel d'informations sur les réalisations
de UNFPA et de ses partenaires
Bureau du Burundi - N°10




AVRIL 2016

UNFPA

Sommaire

1. Le Burundi se préoccupe du Dividende Démographique pendant trois jours au cours de ce mois d'avril 2016.

2. L'UNFPA Burundi consacre les mois d'avril et de mai à la lutte contre la fistule obstétrique dans le pays.

3. L'UNFPA continue ses interventions en faveur de la Jeunesse.

4. Sauvegarder la dignité des femmes et des filles en situation particulièrement difficile.

5. Formation en soins obstétricaux néo-natals d'urgence de base (SONUB) et en technologie contraceptive pour les étudiants de la 4ème année de l'institut national de santé publique (INSP).



UNFPA

1. LE BURUNDI SE PRÉOCCUPE DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE PENDANT TROIS JOURS AU COURS DE CE MOIS D'AVRIL 2016



Au premier plan, la Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Ministre des transports, des Travaux Publics et Equipement, le Ministre des Postes, des Technologies de l'Information, des Communications et des Média, la Ministre du Développement Communal (12 avril 2016)

Dans un atelier tenu du 12 au 14 avril avec l'appui technique et financier de UNFPA – Fonds des Nations Unies pour la Population, les cadres de divers profils dont les décideurs politiques comme les Ministres, les Députés et Sénateurs présidents des commissions parlementaires, les partenaires de développement dont le système des Nations Unies et les Représentants des missions diplomatiques et consulaires accréditées à Bujumbura; les cadres techniques des différents secteurs et les ONGs internationales; les démographes, chercheurs et statisticiens économistes des universités publiques et privées ont été conviés pour discuter du Dividende Démographique au Burundi.

Le 2ème Vice-président de la République a officiellement ouvert ces échanges. Dans son discours, il a souligné que « la maîtrise de la croissance démographique constitue un 'défi majeur' pour le Burundi » et a indiqué que « la réponse du Gouvernement du Burundi aux défis démographiques se matérialise par le pilier 5 de la Vision Burundi 2025 avec comme objectif principal 'ramener le taux d'accroissement de la population de 2,5% à 2% à l'horizon 2025' ».



Le Deuxième Vice-Président de la République lors de son allocution d'inauguration de l'atelier sur le Dividende Démographique (12 avril 2016)



La Représentante de UNFPA-Burundi lors de son allocution d'inauguration de l'atelier sur le Dividende Démographique (12 avril 2016)

La Représentante de UNFPA au Burundi, Madame Suzanne Ngo-Mandong a insisté sur la façon de reconnaître un bon départ pour le Dividende Démographique. « Les pays ayant les plus grands avantages démographiques pour le développement sont ceux qui entrent dans une période où la population en âge de travailler aura une faible proportion de jeunes personnes à charge et les avantages d'une bonne santé, une éducation de qualité et à un emploi décent » disait-elle dans son adresse aux participants.

Trois présentations techniques ont été faites. La première axée sur les objectifs de la déclaration de politique démographique nationale et sur les organes de gouvernance de l'Office National de la Population, par le Ministère de l'intérieur. La deuxième relatait la mise en œuvre de certaines politiques sectorielles (Santé, Éducation) par les représentants des ministères concernés avec un accent particulier sur les réalisations en rapport avec les objectifs de la déclaration de politique démographique nationale, les difficultés rencontrées, les défis auxquels chaque secteur est confronté et les perspectives d'avenir. La troisième expliquait ce qu'est le Dividende Démographique et ses avantages dans la planification du développement durable.

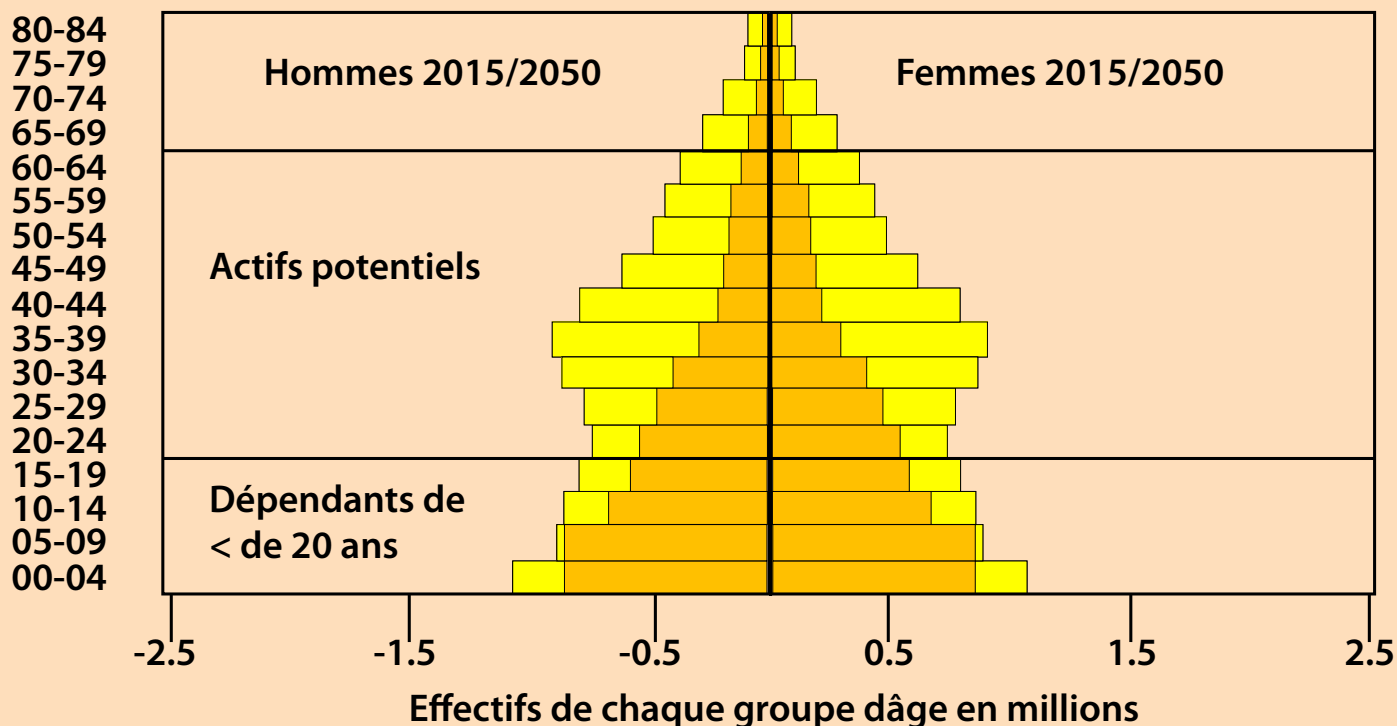
Le Professeur Jean-Pierre Guengant, Directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), rattaché à l'Unité Mixte de Recherche « Développement et Sociétés » de l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne était l'animateur scientifique de l'atelier. Sa présentation a recadré le principe de Dividende démographique avec des comparaisons des pays qui en ont bénéficié et ceux qui, comme le Burundi n'ont encore pu l'atteindre. Globalement, l'Afrique sub-saharienne est restée en arrière alors que les pays asiatiques (Corée et Inde) ont fortement avancé avec la mise en place des mécanismes et des politiques de maîtrise de leurs croissances démographiques depuis 1960.



Le Professeur Jean Pierre Guengant lors de sa présentation sur le Dividende Démographique (du 12 au 14 avril 2016)

De ces échanges, il en est ressorti que le Burundi est loin de satisfaire aux conditions du Dividende Démographique, sa fécondité reste des plus élevée et les facteurs qui conduisent à sa diminution restent peu favorables. Le risque est que la population va doubler d'ici 2050 même si le taux de fécondité est rabaissé de 6,4 enfants par femme actuellement à 3 enfants par femme en 2025. Le Professeur Guengant a indiqué que le Burundi ne pourra avoir cette fenêtre d'opportunité qu'avec 2,1 enfants entre 2025-2050 comme le montre le graphique ci- après.

Mais avec 3 enfants en 2025, et 2.1 en 2050, le Burundi aurait 20 millions d'habitants et moins de jeunes à charge



Les participants à ces échanges ont recommandé des approches à mener pour faire aboutir la politique de mise en œuvre de la Déclaration de politique démographique nationale et la sensibilisation sur le Dividende démographique au Burundi.



Participants à l'atelier sur le Dividende Démographique (13 avril 2016)

Ils ont plaidé pour des activités de mobilisation des communautés et de la jeunesse en particulier, un large plaidoyer auprès de tous les acteurs sociaux y compris les confessions religieuses et les autres leaders d'opinion pour obtenir leur engagement effectif dans la campagne de changer les mentalités des Burundais sur la grande progéniture. L'élaboration des slogans a été recommandé pour amener la population en général, et la jeunesse en particulier, à comprendre que plus on a de bouches à nourrir (dépendants), plus on réduit les chances d'économiser pour son futur. Le Gouvernement devrait aussi mettre en place un Office national de la population qui se chargerait prioritairement des questions de politique démographique.



Participants à l'atelier sur le Dividende Démographique (13 avril 2016)

Tous les avis des participants convergent sur l'urgence de maîtriser l'accroissement démographique du Burundi pour atteindre son développement économique. Un participant de la 2ème Vice-présidence indiquait à la fin de l'atelier que « il est temps sinon tard de commencer à mettre en place des mécanismes fiables de maîtrise de la fécondité au Burundi ; je remercie sincèrement l'UNFPA pour avoir organisé cet atelier qui éveille notre conscience sur cette question fondamentale ». Un autre participant, cadre universitaire, indiquait que « finalement vous, à l'UNFPA voyez plus loin que nous; nous devrions y avoir pensé plus tôt même si nos ressources sont limitées, nous allons dès à présent introduire les concepts population-développement dans nos curricula de formation ».

Comme prochaines étapes, le Gouvernement du Burundi, en étroite collaboration avec UNFPA et les autres partenaires techniques et financiers vont :

- i) poursuivre la sensibilisation, particulièrement envers les jeunes, développer une feuille de route sur le dividende démographique dans le cadre de la préparation du Sommet des chefs d'Etat 2017, dont le thème sera « Exploiter le dividende démographique par des investissements dans la jeunesse »,
- ii) mettre en place une structure de mise en œuvre de la Déclaration de Politique Démographique nationale,
- iii) intégrer la dimension démographique et le dividende démographique dans le CSLP, génération 3 (2018-2022) et tous les autres plans révisables en 2016,
- iv) actualiser les études pour mieux évaluer l'impact démographique des actions entreprises (projections, collectes de données..),
- v) organiser des campagnes multimédia permanentes aux niveaux national et décentralisé avec des slogans adaptés (3 /4 messages pour les adolescents, les hommes, et la maîtrise de la fécondité),
- vi) renforcer le nombre , l'engagement et les capacités des agents communautaires,
- vii) assurer la disponibilité des contraceptifs dans toutes les structures sanitaires publiques et privées du pays.

2. L'UNFPA BURUNDI CONSACRE LES MOIS D'AVRIL ET DE MAI À LA LUTTE CONTRE LA FISTULE OBSTÉTRIQUE DANS LE PAYS.

Dans un pays où une enquête nationale a révélé une prévalence des fistules obstétricales de 3550 cas avec une incidence de 750 nouveaux cas par an en 2013, il est important de mobiliser tout le monde pour venir en aide aux femmes affectées par cette complication d'accouchement.

Depuis le début du mois d'avril 2016, UNFPA prépare une campagne de réparation des fistules obstétricales. Cette campagne, qui s'étendra aussi sur le mois de mai, inclue la sensibilisation généralisée sur cette complication médicale, le renforcement des capacités des intervenants dont principalement les médecins et les infirmiers travaillant dans les maternités des hôpitaux des districts sanitaires. Pour les premiers, le renforcement sera centré sur le diagnostic et la confirmation des cas de fistules obstétricales alors que pour les infirmiers, le renforcement portera sur les soins pré et post opératoires des femmes présentant ou opérées des fistules obstétricales.



Témoignage d'une patiente en cours de traitement de la fistule obstétricale (21 avril 2016)

UNFPA se penche sur les fistules obstétricales parce que ses conséquences sont dévastatrices chez les patientes, qui se retrouvent dans une situation d'incontinence permanente et sont rejetées par leurs proches et la communauté. Piloté par le Programme National de Santé de la Reproduction du Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida, avec l'assistance technique et financière de l'UNFPA avec une contribution du Royaume de Belgique, le programme de lutte contre la fistule commence à prendre sa forme et certains partenaires au développement ont déjà commencé à travailler dans le sens de la prévention et de la prise en charges des femmes souffrant de fistules.

Il existe actuellement au Burundi un seul centre de prise en charge complète des femmes souffrant de FO, le centre URUMURI situé au sein de l'hôpital de Gitega et qui est géré par MSF-Belgique. En 2015, MSF-Belgique en collaboration avec le médecin formé sur les fonds de l'UNFPA, a opéré 183 cas de fistules.

Toutes les femmes présentant des cas de fistules obstétricales particulièrement complexes et se trouvant sur la liste d'attente bénéficieront d'une prise en charge chirurgicale gratuite pour les patientes. Une cinquantaine de patientes est prévue pour cette opération.

Aujourd'hui, deux médecins burundais, dont l'un déjà certifié, ont été formés à la prise en charge chirurgicale des fistules obstétricales simples conformément au curriculum de formation de l'OMS avec l'appui de l'UNFPA dans le cadre du projet financé par le Royaume de Belgique. Cette équipe déjà opérationnelle sur place sera épaulée par deux experts internationaux spécialisés dans le traitement de la fistule obstétricale et très expérimentés dans les cas les plus compliqués de fistule complexe.



Médecins en intervention chirurgicale de la fistule obstétricale (21 avril 2016)

L'enquête menée en 2013 indique que cette complication d'accouchement affecte principalement les pauvres et jeunes mères dont 23,8% d'entre elles ont moins de 25 ans. D'où une campagne de lutte contre les grossesses précoces pourrait prévenir certains cas de fistules obstétricales. Malheureusement, plus de 62 % des bébés nés dans ces circonstances ne survivent pas à la naissance, augmentant ainsi la tourmente de la patiente selon la même enquête.

UNFPA s'investi à fournir des services pouvant atténuer la fréquence de ces complications en essayant, autant que faire se peut, d'offrir des intrants pour faciliter l'accès à l'accouchement assisté par un personnel qualifié et doté de compétences, les soins obstétricaux et néonataux d'urgence de qualité et la planification familiale. Le Fonds essaie aussi d'offrir des services conviviaux adaptés aux adolescents et aux jeunes, la réinsertion psychosociale des femmes présentant ou opérées des fistules obstétricales. Tous ces efforts réunis constituent une stratégie clé pour éliminer les fistules obstétricales.



Témoignage d'Aïsha traitée de la fistule obstétricale (21 avril 2016)

Les bénéficiaires de cette campagne en garde un souvenir édifiant : c'est le cas d'Aïsha qui était étudiante et qui, à 17 ans, a eu son premier accouchement avec épisiotomie en date du 5/4/16. « Mon bébé est né avec 4 Kg. Au 7ème jour après l'accouchement, j'ai été atteint de cette complication et je ne pouvais pas marcher ou me tenir debout. Je ne peux pas vous raconter ce que j'ai ressenti, c'est terrible ! L'équipe médicale de ce centre m'a donné le sourire car je peux maintenant m'asseoir, marcher, et, (elle réfléchit un peu), elle soigne d'abord la plaie et je serais opérée dans 3 mois. Une fois guérie, j'aimerais retourner à l'école pour continuer mes études car je suis encore trop jeune pour me marier. 'Un seul message à donner à mes paires, éviter les grossesses précoces' ».

3. L'UNFPA CONTINUE SES INTERVENTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

UNFPA continue de mener des actions concrètes envers la jeunesse pour la sensibiliser sur la cohésion sociale et l'engager vers une maîtrise de sa vie sexuelle et reproductive. En avril 2016, les partenaires au programme conjoint (UNFPA, Care international, Cordaid, Rutgers) en collaboration avec les Ministères en charge de la Santé, de l'Éducation, de la Jeunesse, de l'Administration du Territoire, du Genre ainsi que des leaders religieux, des Associations de Jeunes se sont retrouvés tous ensemble pour mettre en place une structure multisectorielle technique de travail dont UNFPA aura le rôle d'appuyer la coordination. Entre autres sujets discutés figurait la stratégie de promotion de la santé sexuelle et reproductive centrée sur le réseautage entre acteurs intervenant au niveau scolaire, communautaire et sanitaire.



Les travaux de groupe sur l'enrichissement des Termes De Références du Groupe Technique de Travail multisectoriel

Cinquante-cinq (55) participants provenant des différents horizons techniques principalement les ministères a) le Ministère en charge de la Santé et de Lutte contre le Sida, b) de l'Éducation nationale, Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique, c) des Sports, de la Culture et de la Jeunesse, d) des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre et celui de l'Intérieur et de la Formation civique. Les organisations des jeunes, représentées par 10 jeunes dont 5 filles, ont pris part à ces assises.



Le Directeur Adjoint chargé des services Techniques au Programme National de la Santé de la Reproduction (PNSR) à la clôture de la réunion



Les participants s'expriment librement au cours des échanges

Lors de ces échanges, les participants ont été informés sur les principaux piliers de ce programme et les mécanismes de collaboration dans sa mise en œuvre ont été convenus. Ainsi, les termes de référence d'un Groupe Technique de Travail (GTT), ont été validés par les participants. Ils ont pu situer le rôle des uns et des autres dans la mise en œuvre de ce programme. Alors que l'UNFPA assure leadership dans l'appui à la coordination, le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA à travers le Programme National de Santé de la Reproduction (PNSR) en assurera la coordination.

Cette structure permettra la maîtrise de toutes les inventions en faveur de la Santé Sexuelle et Reproductive des Jeunes.

4. SAUVEGARDER LA DIGNITÉ DES FEMMES ET DES FILLES EN SITUATION PARTICULIÈREMENT DIFFICILE.

UNFPA est resté auprès des filles et des femmes qui sont en situation difficile pour les aider à sauvegarder leur dignité. Au mois d'avril 2016, une distribution des kits de dignité a été faite pour 754 femmes vulnérables. 54 ont été remis aux détenues dans les prisons de Ruyigi et de Muyinga et 400 aux femmes et filles déplacées au site de Carama en Mairie de Bujumbura et celles de la province de Rutana. Dans la province de Kirundo, 300 kits de dignité ont été distribués aux femmes chef de ménages, allaitantes, enceintes et de la communauté Batwa*.



Remise de kits de dignité dans la prison de Ruyigi (avril 2016)

*Batwa est une ethnie minoritaire, composante de la population burundaise et estimée être exclue par les autres communautés.

5. FORMATION EN SOINS OBSTÉTRICAUX NÉO-NATALS D'URGENCE DE BASE (SONUB) ET EN TECHNOLOGIE CONTRACEPTIVE POUR LES ÉTUDIANTS DE LA 4ÈME ANNÉE DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE (INSP).



Etudiants de l'INSP en formation théorique (avril 2016)

UNFPA a finalisé la formation des 29 étudiants sages-femmes de la 4ème année en SONUB. Cette formation renforce la capacité des prestataires de service de la maternité pour s'assurer que les mères reçoivent des services de qualité. Une mère bien assistée garde sa bonne santé et en assure aussi pour son enfant et sa famille. Une autre formation complétée au mois d'avril est celle de 22 apprenants sages-femmes et en Technique Contraceptive. Au total 91 étudiants de la 4ème année (dernière année de formation) ont été formés en SONUB et en Technique Contraceptive depuis le premier trimestre de 2016.



Etudiants de l'INSP en formation pratique (avril 2016)



UNFPA Burundi

Représentation de UNFPA au Burundi

Tél. (257) 22 22 13 25

(257) 22 22 13 26

E-mail : burundi.office@unfpa.org

Site web: <http://burundi.unfpa.org>